

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

www.ipaf.org

Access Federation

Ceci est un extrait de l'avis de confidentialité de l'IPAF, publié le 12 juin 2025, destiné aux candidats et détenteurs de licence IPAF. Pour lire l'intégralité de l'avis de confidentialité, veuillez visiter www.ipaf.org/privacy.

Cet avis est valable à partir du 12 juin 2025. Il est révisé périodiquement, mais au moins une fois par année, afin de garantir sa conformité avec le Règlement général sur la protection des données et les exigences législatives définies par la loi.

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le RGPD, les données à caractère personnel sont définies comme « toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après la « personne concernée ») : est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale » (article 4 du RGPD)

Représentation des personnes concernées dans l'UE

L'IPAF étant soucieuse de veiller au respect de votre vie privée et de vos droits en tant que personne concernée, nous avons désigné Prighter Group et ses partenaires locaux comme notre délégué à la protection des données et votre interlocuteur privilégié.

Prighter vous offre un moyen simple d'exercer vos droits en matière de protection de la vie privée (par ex., demandes d'accès aux données personnelles ou leur suppression). Si vous souhaitez nous contacter par le biais de notre délégué Prighter ou faire usage de vos droits en tant que personne concernée, veuillez visiter le site suivant : https://prighter.com/q/16332056486

TITULAIRES DE LICENCE IPAF ET PARTICIPANTS

Pourquoi nous collectons et traitons les données, et ce que nous collecterons

Dans la mesure nécessaire à l'exécution de notre contrat (administration de la formation) avec vous, l'IPAF collecte les informations suivantes vous concernant :

- Coordonnées (nom, courriel, numéro de téléphone, adresse, intitulé du poste)
- Date de naissance
- Photo
- Numéro d'assurance nationale (le cas échéant)
- Numéro de licence d'accès motorisé en hauteur IPAF

Si ces informations ne sont pas fournies, l'IPAF ne sera pas en mesure d'honorer le contrat conclu avec vous. Pour toute préoccupation ou toute question concernant la collecte de données à caractère personnel, vous pouvez contacter privacy@ipaf.org.



Numéro d'assurance national (facultatif – participants du Royaume-Uni uniquement)

Si vous postulez pour une licence IPAF au Royaume-Uni et que vous souhaitez faire figurer le logo CSCS sur votre carte PAL IPAF, vous devez fournir votre numéro d'assurance nationale pour une vérification unique auprès du Construction Industry Training Board (CITB) visant à confirmer que vous avez réussi le test Santé, sécurité et environnement (HS&E). À l'issue de cette vérification, votre numéro d'assurance nationale ne sera pas conservé par l'IPAF, mais le Centre de formation agréé IPAF pourra le conserver conformément à son propre avis de confidentialité.

Si vous ne souhaitez pas que le logo CSCS figure sur votre carte PAL, il n'est alors pas nécessaire de fournir votre numéro d'assurance nationale.

Qui a accès aux données à caractère personnel

L'IPAF est responsable du traitement des données dans le cadre des informations collectées directement et des informations partagées par les Centres de formation agréés IPAF à des fins d'inscription et de délivrance de licences.

Les Centres de formation agréés IPAF agissent en tant que responsables indépendants du traitement des données à caractère personnel qu'ils collectent et utilisent au sein de leurs propres entreprises (comme pour la gestion de la formation, la certification, la facturation et la communication). Il incombe à chaque Centre de formation agréé IPAF de mettre à disposition son propre avis de confidentialité couvrant ses activités de traitement.

Lorsque les Centres de formation agréés IPAF partagent des données avec l'IPAF à des fins d'inscription et de délivrance de licences, l'IPAF devient un responsable distinct et indépendant du traitement de ces données.

Pour faciliter l'administration de la formation ou les audits, l'IPAF peut partager avec le centre de formation d'origine les données pertinentes relatives au candidat ou au titulaire de la licence, y compris les informations de son compte IPAF ID lorsque les détails ont été fournis.

Afin de fournir aux utilisateurs/utilisatrices le niveau de service qui leur est dû et d'honorer le contrat conclu avec vous, l'IPAF partage certaines informations avec des tiers :

- Le centre de formation agréé IPAF où vous avez suivi votre formation conservera une copie des informations qu'il a collectées.
- Les informations de paiement sont traitées par des passerelles de paiement tierces.
- L'IPAF fait appel à des sociétés externes de développement et d'assistance informatique basées au Royaume-Uni et dans l'EEE. Il peut arriver que des employés de ces sociétés aient accès à vos données à caractère personnel dans le cadre des services qu'ils fournissent à l'IPAF. Soumis à des contrats détaillant la manière dont ils traitent les données à caractère personnel, ces tiers ne peuvent pas utiliser vos informations à d'autres fins.
- Le site Web de l'IPAF contient un outil de vérification qui permet à quiconque de rechercher un numéro de licence. La recherche du numéro de votre licence est susceptible de révéler des informations figurant sur celle-ci, notamment votre nom.



• Des auditeurs/auditrices indépendant·e·s peuvent être amené·e·s à consulter vos données à caractère personnel dans le cadre d'audits réalisés auprès des centres de formation, des instructeurs/instructrices et des dépôts de location. Soumis·es à des contrats détaillant la manière dont ils/elles traitent les données à caractère personnel, ces auditeurs/auditrices ne peuvent pas utiliser vos informations à d'autres fins.

Les données à caractère personnel sont soumises à un contrôle d'accès : l'accès est limité autant que possible aux personnes qui ont besoin de savoir. Les informations que l'IPAF détient ne sont ni vendues ni mises à disposition pour utilisation par d'autres entités.

L'IPAF ne procède à aucun profilage ni à aucune prise de décision automatisée sur la base de données à caractère personnel.

Combien de temps sont conservées les données à caractère personnel

L'IPAF ne conservera pas les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire pour mener à bien le traitement légal. Certaines informations doivent être conservées plus longtemps en raison d'obligations légales et réglementaires. Nous conserverons le nom et les coordonnées, la date de naissance, la photo et le numéro de la licence d'accès motorisé en hauteur IPAF pendant 6 ans. Après cette période, nous conserverons le nom, la date de naissance, la photo et la licence d'accès motorisé en hauteur IPAF.

Droits des personnes concernées

En tant que personne concernée, vous disposez de certains droits :

- Droit d'être informé·e
- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition
- Droit de ne pas faire l'objet d'un profilage ou d'une décision fondée sur un traitement automatisé

Partage de données pour les projets industriels

L'IPAF ne vend pas vos données à caractère personnel et ne les met pas à la disposition de tiers à des fins de marketing. Nous ne partageons des données limitées, anonymisées ou pseudonymisées avec des tiers que lorsque cela est nécessaire pour soutenir des initiatives à l'échelle du secteur. Dans ces cas, les données sont traitées afin de fournir des informations agrégées qui contribuent à améliorer la planification des effectifs, la formation et la sécurité dans le secteur. Ces données partagées ne seront pas utilisées pour vous identifier en tant qu'individu.